

Consignes sanitaires pour organiser des activités catéchétiques et pastorales en personne¹ tenant compte des directives de santé publique

Pour reprendre les activités catéchétiques en milieu paroissial, des ajustements sont à prévoir et à appliquer. On suivra en tous points les directives gouvernementales en santé publique. Les principes de distanciation et d'hygiène doivent être observés, comme pour toute activité et célébration qui se tiendront dans les locaux de l'église et de la paroisse.

L'utilisation d'affiches pour inciter au lavage des mains, au respect de l'étiquette respiratoire ou au port du masque (ou couvre-visage) est encouragée :

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-210-154W.pdf>.

On s'abstiendra d'encourager les rassemblements spontanés avant ou après les activités.

Idéalement, on limitera au maximum les activités en groupe, pour favoriser des activités à faire en famille ou en mode virtuel. Dans le même esprit, on limitera au maximum le temps des activités en mode présentiel.

En préparation aux rencontres

Préparatifs du milieu

- Dresser la liste des activités catéchétiques normalement offertes et évaluer la possibilité de tenir des rencontres en famille, en mode présentiel ou virtuel (via Zoom, Teams, Skype, etc.).
- Contacter les bénévoles, vérifier leurs intentions par rapport à leur engagement et les conditions de santé particulières dont il faudra tenir compte. Les informer des mesures sanitaires qui seront mises en place pour assurer leur sécurité.
- Contacter les participant.e.s, vérifier leurs intentions par rapport à la participation aux activités et les conditions de santé particulières dont il faudra tenir compte. Les informer des mesures sanitaires qui seront mises en place pour assurer leur sécurité. Prévoir des activités alternatives pour les personnes qui ne se sentent pas à l'aise avec une démarche en mode présentiel (en famille, en virtuel, report de quelques mois ou d'une année, etc.).
- Calculer le nombre d'enfants, d'ados et d'adultes concernés par ces activités.
- Faire l'inventaire des locaux disponibles et de leur capacité. Lorsque cela est possible, favoriser les locaux les plus grands possible.
- Calculer le nombre de participant.e.s par groupe en tenant compte des règles de distanciation et de la capacité des locaux.

¹ Ce guide, ainsi que les documents qui l'accompagnent, a été préparé par l'Office de catéchèse du Québec, en collaboration avec le diocèse de Montréal. Nos remerciements vont à Mmes Pascale Haddad, directrice de l'Office diocésain de l'éducation à la foi, et Marylène Valade, adjointe à l'Office du personnel pastoral, pour leur précieuse contribution à ce projet. Le présent document, ainsi que les annexes, peuvent être adaptés à chaque milieu paroissial ou contexte diocésain.

- Former les bénévoles aux mesures d'hygiène et de distanciation contenues dans le présent document et les informer des consignes à suivre (cf. **annexe 1**).
- Informer les participant.e.s des mesures d'hygiène et de distanciation contenues dans le présent document et des consignes à suivre (cf. **annexe 2**).
- Prévoir un temps d'arrivée plus long selon la taille du groupe et la disposition des lieux ; éviter autant que possible l'arrivée de plusieurs groupes en même temps.
- S'assurer de la présence d'une personne responsable en début des rencontres, pour vérifier le respect des consignes par les bénévoles et les participant.e.s.
- Prévoir une procédure et désigner un.e responsable en cas de symptômes apparaissant chez une personne pendant l'activité (cf. **annexe 3**).

Préparation des lieux

- Tracer des marques au sol indiquant clairement aux participant.e.s la distanciation de sécurité recommandée et le parcours à suivre pour se rendre dans les locaux, les toilettes et vers la sortie.
- Identifier les locaux (par un nom ou un numéro) au cas où il y en a plusieurs.
- Placer les tables et les chaises de façon à assurer la distanciation de sécurité recommandée entre chaque participant.e, à l'exception des personnes d'une même maisonnée.
- Nettoyer et désinfecter régulièrement les tables, les chaises et toutes autres surfaces susceptibles de favoriser la contagion.
- Nettoyer et désinfecter régulièrement les toilettes.
- Mettre à disposition en tout temps de l'eau et du savon ou un désinfectant pour le lavage des mains au moment de l'entrée dans l'édifice et de la sortie.
- Rendre disponible dans les locaux des masques pour les bénévoles et les participant.e.s.
- Prévoir un local d'isolement pour toute personne qui présenterait des symptômes et qui devrait attendre un proche avant de pouvoir quitter les lieux.
- Prévoir des poubelles ouvertes, ou dont le couvercle s'actionne au moyen d'une pédale.
- Laisser les portes ouvertes pour éviter de devoir toucher les poignées. Lorsque c'est possible, laisser les fenêtres ouvertes pour assurer une ventilation du local.

Mémo — matériel à prévoir

- Boîte de masques jetables
- Poubelles à pédale avec couvercles
- Poubelles sans couvercle (à l'intérieur)
- Produit de désinfectant à mains
- Produit de désinfectant à surfaces
- Flèches de direction pour le plancher
- Affiches de sensibilisation aux règles d'hygiène et de distanciation

Préparation du matériel des rencontres

- Chaque participant.e est responsable d'apporter son propre matériel identifié à son nom ; le but est d'éviter la contagion par l'usage d'un matériel commun.
- Tout matériel pour distribution aux participant.e.s sera préparé conformément aux mesures sanitaires requises (incluant le port de masque). Idéalement, le matériel à distribuer sera disposé 24 h avant l'activité sans que personne n'y touche et disposé de manière telle que les participant.e.s pourront prendre le matériel eux-mêmes.
- Dans la mesure du possible, opter pour des méthodes didactiques alternatives, permettant d'éviter l'emploi de matériel imprimé, par exemple : visionnement d'un diaporama ou d'une vidéo, jeux de rôle à distance, projet à réaliser à la maison et à présenter au groupe à une prochaine rencontre, etc.

Avant chaque rencontre

La personne responsable s'assure que les lieux et le matériel soient adéquats (voir plus haut **Préparation des lieux et du matériel**).

À l'arrivée des bénévoles, puis des participant.e.s, la personne responsable valide les consignes à suivre avec chaque bénévole et chaque participant.e (cf. **annexes 1 et 2**).

La personne responsable prend les présences des bénévoles et s'assure que les présences des participant.e.s soient prises à chaque activité.

ANNEXE 1 : Consignes à suivre par les bénévoles

- Chaque bénévole apporte son propre masque et le porte en tout temps de l'entrée dans l'édifice jusqu'à la sortie.
- Toutes les personnes qui présentent les symptômes de la COVID-19 ou de la grippe, qui font de la fièvre, qui reviennent de voyage ou qui ont été en contact récent avec une personne infectée ne sont pas admises.
- Si vous avez des symptômes avant ou pendant la rencontre, avertir rapidement le.la responsable.
- Arriver en avance pour permettre une circulation fluide des personnes.
- Se laver, se désinfecter les mains régulièrement.
- Apporter sa propre collation et sa bouteille d'eau, au besoin.
- Respecter, dans la mesure du possible, la distanciation avec les autres.

ANNEXE 2 : Consignes à suivre par les participant.e.s

- Chaque participant.e apporte son propre masque et le porte en tout temps de l'entrée dans l'édifice jusqu'à la sortie. Les enfants de moins de 10 ans peuvent retirer leur masque pendant l'activité.
- Toutes les personnes qui présentent les symptômes de la COVID-19 ou de la grippe, qui font de la fièvre, qui reviennent de voyage ou qui ont été en contact récent avec une personne infectée ne sont pas admises.
- Si vous avez des symptômes avant ou pendant la rencontre, avertir rapidement le.la responsable.
- Arriver en avance pour permettre une circulation fluide des personnes.
- Apporter sa propre collation et sa bouteille d'eau, au besoin.
- Apporter son propre matériel et ne pas le partager avec autrui.
- Respecter, dans la mesure du possible, la distanciation avec les autres.

ANNEXE 3 : Procédure en cas de symptômes apparaissant chez une personne pendant l'activité

Lorsque des symptômes associés à la COVID-19 (fièvre ou toux ou difficultés respiratoires ou autres symptômes selon le site du gouvernement) apparaissent pendant l'activité :

- La personne présentant des symptômes doit être isolée dans une pièce prévue à cet effet.
- Une seule personne responsable s'occupe de la personne présentant des symptômes, le temps qu'un.e proche vienne le.la chercher.
- Une fois que la personne présentant des symptômes a quitté les lieux, désinfecter la pièce, les surfaces et les objets touchés.
- Toute personne (ou ses parents) en contact avec la personne symptomatique² doit appeler au 1 877 644-4545 pour obtenir des consignes.
- La personne responsable avertit les autres participant.e.s ou leur proche.

² On peut se référer à la page d'informations sur la Covid-19, sur le site du gouvernement du Québec : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/informations-generales-sur-le-coronavirus/#c46469>